

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture des candidatures pour le Prix Aydalot 2018.

Les jeunes docteurs ont **jusqu'au vendredi 2 février 2018 inclus pour candidater au Prix Aydalot**

En effet, comme chaque année, notre association (Association de la Science Régionale De Langue Française) décerne le prix Philippe Aydalot, prix de la meilleure thèse francophone en Science Régionale. Le Prix Philippe AYDALOT récompense en effet le travail de jeunes chercheurs sur les champs de l'économie, de la géographie, de l'aménagement, de la sociologie, de l'analyse spatiale, de l'urbanisme, de la gestion...

Voici donc les modalités de candidature et les conditions de sélection du lauréat.

Candidater en 2018

La condition d'éligibilité pour être candidat, quelle que soit sa nationalité, est d'avoir soutenu sa thèse dans l'année 2017. L'association mettra sur son site la thèse des candidats ayant autorisé leur diffusion aux adhérents de l'ASRDLF. Ainsi, tous les candidats pourront faire connaître leurs travaux à l'ensemble des adhérents de l'association.

Le dossier de candidature qui fera l'objet de deux expertises se compose des éléments suivants :

- thèse, pré-rapports de thèse et rapport de soutenance ;
- fiche d'inscription (nom du fichier Aydalot 2018_nom du candidat).

Tous les fichiers électroniques doivent porter la mention « Aydalot 2018 Nom du ou de la candidat(e) fiche ou pré-rapports ou rapport de soutenance ».

Ce dossier doit être adressé jusqu'au **vendredi 2 février 2018** inclus à Dominique Mignot, Président du Comité du Prix Aydalot **par voie électronique uniquement** à dominique.mignot@ifsttar.fr. Un exemplaire papier pourra être demandé ultérieurement.

Attribution du Prix

Le comité du Prix Aydalot se réunira collégalement début mai et statuera sur le ou la lauréat (e) de cette édition 2018 sur la base de deux rapports par candidature.

Le ou la lauréat(e) sera invité(e) à présenter ses travaux lors du colloque annuel de l'ASRDLF qui se tiendra du 4 au 6 juillet 2018 à Caen. Le ou la lauréat(e), s'engage en candidatant à venir présenter ses recherches lors du colloque et à soumettre un article à la Revue d'Economie Régionale et Urbaine dans l'année, sous peine de perdre le bénéfice du Prix.

Vous trouverez en attaché la fiche de candidature à remplir et à joindre au dossier.

Cordiales salutations

Dominique Mignot, Président du jury du Prix Aydalot